

Alliance Française /// Ecole de Paris



Certifications

Ecole Internationale de Langue et de Civilisation Françaises



af

Connue dans le monde entier, l'Alliance française est considérée comme une référence en matière d'apprentissage de la langue française et en matière d'évaluation du fait d'un éventail complet de certifications.

Chaque année, ce sont près de 10 000 candidats qui se présentent aux examens de Français Langue Etrangère de l'Alliance Française de Paris. Ils passent ces examens dans le but d'augmenter leurs chances d'emploi, pour continuer leurs études, pour se préparer à voyager ou à vivre à l'étranger ou parce qu'ils souhaitent obtenir des diplômes qui soient reconnus à l'échelle internationale et qui attestent de manière fiable de leur niveau dans cette langue.

Connue dans le monde entier, l'Alliance française est considérée comme une référence en matière d'apprentissage de la langue française et en matière d'évaluation du fait d'un éventail complet de certifications.

Quel avantage y a-t-il à se présenter à un examen de l'Alliance française de Paris ?

// POUR LES ÉLÈVES //

Les examens de l'Alliance française sont motivants pour l'apprentissage du français, car leurs objectifs sont réalistes et correspondent à des compétences réelles dans la vie quotidienne. Les diplômes délivrés sont acceptés dans le monde entier par les universités et autres organismes d'enseignement supérieur.

// POUR LES PROFESSEURS //

Les examens de l'Alliance française sont basés sur le Cadre Européen Commun de Référence établi par le Conseil de l'Europe. Le fait de préparer un examen à la fois conforme à ce cadre reconnu au niveau international et visé par le Ministère de l'Education nationale français, motive l'étudiant et le fait progresser dans toutes les compétences de communication : expression orale, compréhension orale, compréhension écrite et expression écrite. Les examens de l'Alliance française apportent ainsi un complément formatif tant aux enseignants qu'aux étudiants.

// POUR LES ÉCOLES //

Les examens de l'Alliance française enrichissent les programmes d'enseignement. Une autorité extérieure à chaque centre d'examens assure l'évaluation objective du niveau linguistique. En ce qui concerne les publics jeunes, ces examens sont pour les parents la garantie d'un apprentissage efficace.

UN BARÈME À 5 NIVEAUX /

Les examens de l'Alliance française sont positionnés sur l'échelle internationale de 5 niveaux établie par l'Association of Language Testers in Europa (ALTE), elle-même rattachée au Cadre Européen Commun de Référence. Ils valident les compétences en compréhension orale, compréhension écrite, expression orale, expression écrite, décrites dans le CECR pour les langues européennes.

// NIVEAU 1/A2 SURVIE //////////////

Maîtrise de base du français indispensable dans diverses situations. Par exemple, la personne peut comprendre et transmettre des messages simples.

// NIVEAU 2/B1 SEUIL //////////////

Maîtrise limitée mais efficace de la langue dans des situations familières ; par exemple, la personne peut participer à des réunions de routine portant sur des sujets familiers, notamment lors d'échanges de simples informations factuelles.

// NIVEAU 3/B2 INDÉPENDANCE //////////////

Maîtrise générale et éprouvée de la langue dans diverses situations ; par exemple, la personne peut contribuer aux discussions d'un point de vue pratique.

// NIVEAU 4/C1 AUTONOMIE //////////////

Bonne maîtrise d'usage de la langue dans toute une gamme de situations d'actualité partout dans le monde ; par exemple, la personne peut participer de façon assurée aux conversations et aux réunions.

// NIVEAU 5/C2 MAÎTRISE //////////////

Excellente maîtrise d'usage de la langue à un degré supérieur dans la plupart des situations ; par exemple, la personne peut argumenter en toute confiance, donner des justifications et être convaincante.

CERTIFICATIONS ET DIPLÔMES DE L'ALLIANCE FRANÇAISE DE PARIS /

// CERTIFICAT D'ETUDES DE FRANÇAIS PRATIQUE 1 ////////////// (CEFP 1)

niveau 1/ A2 – environ 125 heures de cours
A ce niveau, le candidat doit être capable d'utiliser la langue pour obtenir ou donner des éléments essentiels d'information.

// CERTIFICAT D'ETUDES DE FRANÇAIS PRATIQUE 2 ////////////// (CEFP 2)

niveau 2/ B1 – environ 250 heures de cours
A ce niveau, le candidat doit être capable de communiquer de manière satisfaisante dans le plupart des situations de la vie quotidienne sociale et professionnelle

Les 3 diplômes ci-dessous sont visés par le Ministère de l'Education nationale.

// DIPLÔME DE LANGUE FRANÇAISE ////////////// (DL)

niveau 3/ B2 – environ 400 heures de cours
A ce niveau, le candidat doit être capable de mettre en œuvre les structures principales de la langue, de manifester une bonne connaissance du vocabulaire et d'utiliser des stratégies communicatives appropriées dans les situations de la vie courante.

// DIPLÔME SUPÉRIEUR DE LANGUE ET CULTURE FRANÇAISES /////// (DSLCF)

niveau 4/ C1 – environ 600 heures de cours
A ce niveau, le candidat doit être capable d'utiliser la langue de manière souple et créative et de réagir de façon appropriée dans des situations prévisibles ou non et d'y produire des discours longs et complexes. Ce diplôme atteste la capacité à suivre un cours théorique de niveau universitaire.

// DIPLÔME DE HAUTES ETUDES FRANÇAISES ////////////// (DHEF)

niveau 5/ C2 – au dessus de 600 heures de cours
A ce niveau, la compétence linguistique de l'utilisateur est proche de celle d'un locuteur natif cultivé. Il doit être capable d'utiliser la langue de manière appropriée dans des situations sociales différentes. L'examen évalue une maîtrise approfondie du français ainsi que des connaissances culturelles spécifiques.

QU'EST CE QUE LE BULATS ? /

Le BULATS est un service de tests en plusieurs langues : allemand, anglais, espagnol, français. Il s'agit de tests en langue professionnelle destinés aux entreprises ayant besoin d'évaluer de manière fiable l'aptitude linguistique d'employés ou de stagiaires : évaluation du niveau linguistique du personnel d'une société, de candidats à un poste, placement des stagiaires dans les cours appropriés dans le cadre d'une formation en langue, évaluation de la formation, orientation vers des certifications.

Les tests du BULATS, standardisés et calibrés de façon très rigoureuse, sont élaborés et expérimentés par chaque partenaire. L'Alliance française de Paris assure la conception de toutes les versions françaises.

LES TESTS DU BULATS ÉVALUENT LES CANDIDATS SUR LES 5 NIVEAUX D'APTITUDE LINGUISTIQUE DÉFINIS PAR ALTE.

Le test informatisé est simple d'utilisation : son déroulement peut être géré en interne, sans intervention d'un spécialiste, une aide étant fournie à l'écran pour guider le candidat. Les instructions peuvent, au besoin, apparaître dans sa langue maternelle. Ce test est dit adaptatif car il sélectionne les questions au fur et à mesure de la progression du candidat en fonction de la réponse à la question précédente jusqu'à l'obtention d'un niveau cohérent.

Le test standard papier se compose de 2 parties : évaluation de la compréhension orale et de la compréhension écrite, puis de la connaissance de la langue, (grammaire / vocabulaire). Les tâches portent sur des activités en contexte professionnel telles que : noter un message téléphonique, comprendre des notices ou corriger des erreurs dans un texte.

Le test d'expression orale comporte un entretien avec l'examinateur, un exposé, un échange d'informations et une discussion. Elle évalue principalement la compétence du candidat à structurer et à développer ses idées.

Le test d'expression écrite évalue les compétences productives à l'écrit requises sur un lieu de travail : précision et justesse de la langue utilisée, organisation des idées, capacité à rédiger un document.

LES TESTS POUR JEUNES APPRENANTS /

L'Alliance française de Paris a élaboré dans le cadre de l'Association ALTE des tests pour enfants de 7 à 12 ans. Il s'agit de tests qui correspondent à des objectifs/contenus d'apprentissage plutôt qu'à des tranches d'âge.

Ces tests évaluent la compréhension et l'expression écrites et orales basées tout particulièrement sur la reconnaissance du lexique ou du sens, à partir de mini-dialogues ou de mini-récits, le tout en contexte authentique à partir de supports iconiques en couleurs.

Tous ces tests s'inscrivent dans la référence européenne ALTE et le Cadre Européen Commun de Référence.

Les trois tests se différencient en fonction de l'âge et du niveau des apprenants dans l'ordre suivant :

- Pas à pas
A partir de 7 ans – environ 100 heures de français
- En route
Entre 8 et 11 ans – environ 175 heures de français
- En vol
Entre 9 et 12 ans – environ 250 heures de français

Il existe un livret de recommandations pour la préparation et la passation des tests, ainsi qu'un guide comprenant le descriptif du test, des épreuves, des tâches, des objectifs, des contenus lexicaux et syntaxiques. Le vocabulaire est classé alphabétiquement et thématiquement.

Pour ces tests, qui comportent de nombreux dessins, une reprographie en couleurs est à prévoir.

// SERVICE PÉDAGOGIE ET CERTIFICATIONS //

Le Service se trouve au 101, Boulevard Raspail,
Au 4ème étage du bâtiment B
Télécopie : 01 42 84 91 02
Mél : serexam@alliancefr.org

Responsable du Service
Isabelle NORMAND // inormand@alliancefr.org

Coordinatrice des travaux ALTE
Béatrix SAMPSONIS est formatrice en évaluation.
01 42 84 90 40 // bsampsonis@alliancefr.org

Collaboratrices pour les examens à l'étranger
Xuan VO assure la saisie, la préparation et l'envoi des sujets d'examens dans les centres.
01 42 84 90 41 // xvo@alliancefr.org

Maya GARGULINSKA
assure l'assistance aux centres, la saisie des résultats et la délivrance des diplômes.
01 42 84 90 00 (poste 22 88) // mgargulinska@alliancefr.org